



## Conseil économique et social

Distr. limitée  
24 juillet 2013  
Français  
Original : anglais

---

### Session de fond de 2013

Genève, 1<sup>er</sup>-26 juillet 2013

Point 15 de l'ordre du jour

### Instituts de recherche et de formation des Nations Unies

#### Équateur : projet de résolution

#### Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche

*Le Conseil économique et social,*

*Rappelant* la résolution 62/210 du 19 décembre 2007 de l'Assemblée générale et ses propres résolutions 2009/27 du 30 juillet 2009 et 2011/11 du 22 juillet 2011,

*Constatant* que l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche continue de prendre des mesures novatrices dans le domaine de la formation et de la mise en valeur des capacités, déploie des efforts afin d'améliorer son efficacité et la haute qualité de ses produits, et met l'accent sur les programmes de formation ayant des effets multiples, notamment le renforcement des capacités des centres d'apprentissage dans les pays en développement,

1. *Prend note* du rapport du Secrétaire général<sup>1</sup>;
2. *Prend note également* de ce que des discussions préliminaires ont eu lieu entre le Secrétaire général et le Conseil d'administration de l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche afin d'examiner les incidences qu'aurait le projet de regroupement de quelques entités des Nations Unies offrant des services de recherche, de formation et de diffusion des savoirs, parmi lesquelles l'Institut, et, à ce sujet, prie le Secrétaire général de lui soumettre, dans la limite des ressources disponibles, un rapport sur les consultations engagées.

---

<sup>1</sup> E/2013/63.

